



International Coffee Organization
Organización Internacional del Café
Organização Internacional do Café
Organisation Internationale du Café

WP Council No. 142/06

23 août 2006
Original : anglais

F

Conseil international du Café
Quatre-vingt-seizième session
25 – 29 septembre 2006
Londres, Angleterre

Accord international de 2001 sur le Café

**Domaines abordés par les Membres à propos
de l'avenir de l'Accord**

Observations du Directeur exécutif

Contexte

Le présent document a pour objectif de passer en revue la situation des propositions sur l'avenir de l'Accord international sur le Café que les Membres ont faites à la suite de la quatre-vingt-quinzième session du Conseil en mai 2006. Au stade actuel et bien que des Membres aient suggéré plusieurs idées, étayées dans les documents énumérés à l'Annexe I et résumées dans le document WP-Council No. 140/06 Rev. 3, les propositions spécifiques de libellé d'articles nouveaux ou révisés ont été peu nombreuses, exception faite de celles de la Communauté européenne figurant dans le document WP-Board No. 1006/06. Une possibilité serait donc d'examiner une par une les questions recensées ; en cas d'accord, les Membres pourraient soumettre des projets de texte ou demander au Directeur exécutif de les préparer. En cas de désaccord, des projets de texte différents pourraient être proposés.

Mesures à prendre

Le Conseil est invité à prendre note de ce document et à décider des méthodes de travail destinées à assurer l'avenir de l'Accord international sur le Café.

Domaines abordés par les Membres à propos de l'avenir de l'Accord et observations du Directeur exécutif

1. Les propositions des Membres concernent les questions ci-après :
 - a) l'inclusion d'une "déclaration de mission" de l'OIC ;
 - b) les mécanismes à employer pour poursuivre la coopération internationale sur les questions ayant trait au café après le 30 septembre 2007, date d'expiration de l'Accord en vigueur ;
 - c) la révision des objectifs de l'Accord ;
 - d) le rôle du Comité exécutif ;
 - e) les Membres de l'Organisation et la répartition des voix ;
 - f) le renforcement de l'Organisation dans des domaines opérationnels comme les projets, la durabilité, l'information et la promotion ;
 - g) le rôle du secteur privé ; et
 - h) la durée de l'accord futur.

Mission

2. Plusieurs délégations ont demandé une révision de la mission de l'OIC. Les observations portent notamment sur la nécessité d'accorder une place importante à la durabilité et de donner une "vision convaincante" de l'objectif de l'OIC. Bien qu'il s'agisse essentiellement d'une question de présentation, le libellé d'un texte approprié nécessitera un accord sur les priorités. On pourrait faire valoir que le préambule et les objectifs (Article premier) définissent l'essence de la mission de l'OIC.

Mécanismes

3. Les propositions d'idées nouvelles et de modifications des priorités formulées par les Membres sont résumées dans le document WP-Council No. 140/06 Rev. 3 qui énumère les idées soulevées à la deuxième Conférence mondiale du Café en septembre 2005. Les propositions du CCSP sont attendues pour septembre 2006. En outre, des propositions ont été faites par des ONG comme l'Institut international du développement durable (IIDD) et Oxfam. Plusieurs consommateurs ont déclaré que l'introduction de nouvelles fonctions dans les travaux de l'Organisation se ferait plus facilement en *modifiant des articles existants de l'Accord ou en introduisant des articles nouveaux*. Cette procédure permettrait de définir précisément et clairement les nouvelles fonctions et d'indiquer l'importance que les Membres y attachent. D'autres consommateurs considèrent que les articles en vigueur ne nécessitent que très peu de modifications.

4. Plusieurs producteurs ont déclaré que l'Accord de 2001 était assez complet pour être prorogé sous réserve de quelques amendements d'articles. Dans le document WP-Council

No. 140/06 Rev. 3, on tente d'évaluer les propositions qui pourraient nécessiter des modifications d'articles et celles qui pourraient être introduites au moyen de résolutions et de décisions.

5. À noter que les Articles 32, 52 et 53 de l'Accord prévoient, à l'expiration de l'Accord, quatre options pour les Membres :

- a) renégociation (nécessitant des changements importants aux articles) ;
- b) prorogation (nécessitant seulement quelques changements d'ordre mineur aux articles, par exemple, les dates) ;
- c) prorogation avec amendements en vertu de l'Article 53 ; et
- d) résiliation avec prorogation pour procéder à la liquidation.

6. Quelles que soient les procédures suivies pour assurer la poursuite de la coopération internationale sur les questions ayant trait au café par l'intermédiaire de l'Accord international sur le Café, il conviendra de les considérer avec soin de façon à garantir la stabilité financière et juridique de l'Organisation. L'Annexe II contient une analyse des problèmes que l'Organisation a rencontrés après l'adoption de l'Accord de 2001.

Objectifs

7. Plusieurs Membres ont demandé une révision en profondeur des objectifs de l'Accord, par exemple la promotion d'une notion contemporaine de durabilité ou des questions ayant trait à la sécurité alimentaire. D'autres Membres ont proposé d'aborder des questions supplémentaires dans le contexte de programmes stratégiques. Plusieurs Membres ont soulevé la question d'un lien entre les objectifs et la mission de l'Organisation.

Le Comité exécutif

8. Plusieurs Membres ont proposé une révision du rôle du Comité exécutif et ont suggéré qu'il serait nécessaire d'activer le processus d'analyse des questions en évitant toute répétition des travaux. Presque tous conviennent que l'inscription de points identiques dans les ordres du jour du Conseil et du Comité exécutif devrait être évitée dans la mesure du possible.

Les Membres de l'Organisation et la répartition des voix

9. Un Membre considère que la coopération entre tous les Membres devrait être intensifiée sans considération de catégorie (importateur/exportateur) ou des désignations géographiques. La plupart des Membres considèrent que le maintien des deux catégories de Membres exportateurs et importateurs est utile mais quelques-uns s'interrogent sur le lien actuel entre les contributions et les voix, et sur l'emploi du volume et non de la valeur des

exportations ou des importations pour déterminer la répartition des voix. L'attribution de voix à des organisations d'intégration économique régionale préoccupe plusieurs Membres, particulièrement la situation actuelle où les États Membres de la Communauté européenne sont considérés comme des Membres de l'Organisation alors qu'ils n'y ont pas adhéré à titre individuel. La CE a proposé un nouveau libellé pour l'Article 4 mais considère que des discussions complémentaires sont nécessaires au sujet de la structure des voix (Article 13).

Renforcement de la capacité opérationnelle de l'Organisation

10. Plusieurs idées et propositions ont été reçues sur des domaines comme les activités visant à améliorer le marché, les projets, la durabilité, le renforcement des capacités institutionnelles, la volatilité des prix, le crédit et la gestion des risques pour les petits producteurs, la valorisation, l'amélioration des statistiques pour une plus grande transparence du marché, les services d'information, la qualité, la promotion de la consommation, la levée des obstacles tarifaires et non tarifaires, la sécurité alimentaire et les règlements sanitaires, etc. La plupart de ces très importantes questions pourraient vraisemblablement être prises en considération sans modifier d'articles, par exemple par l'intermédiaire de décisions, de dispositions budgétaires ou de plans d'action. Chaque domaine devrait être examiné individuellement mais il est probable qu'un large consensus existe sur les questions à résoudre.

Le secteur privé

11. Des propositions ont été faites pour renforcer le CCSP et lui donner une représentativité accrue en attribuant des sièges à des représentants des petits exploitants. D'autres considèrent que ce secteur est déjà suffisamment représenté. Une proposition complète du CCSP sur plusieurs de ces questions et sur d'autres questions devrait être faite en septembre 2006.

Durée de l'Accord

12. Le Directeur exécutif a proposé aux Membres de ne pas fixer de durée à l'Accord mais de prévoir un passage en revue périodique de l'Accord (tous les 4-6 ans).

DOCUMENTS RELATIFS À L'AVENIR DE L'ACCORD

Référence du document	Titre	Date du document
WP-Board No. 975/05	Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café	14/07/05
ED-1973/05	Discussions sur l'avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café	01/11/05
EB-3902/05	Rapport sur les progrès faits pour atteindre les objectifs de l'Accord de 2001	20/12/05
WP-Board No. 987/05	Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café Communication des États-Unis d'Amérique	21/12/05
WP-Board No. 988/05	Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café Communication de la Communauté européenne	21/12/05
PSCB No. 78/06	Avenir de l'Accord international sur le Café Communication de la Fédération européenne du café (FEC)	30/01/06
WP-Board No. 991/06	Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café Communication du Président du Comité de promotion	03/03/06
WP-Board No. 992/06	Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café Communication de l'Angola	21/04/06
PSCB No. 82/06	Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café Communication de l'Association japonaise du café (AJCA)	21/04/06
WP-Board No. 994/06	Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café Communication du Japon	08/05/06
ICC-95-9	Position du Kenya sur les questions d'actualité devant être examinées à la 95 ^e session du Conseil international du Café	18/05/06
WP-Board No. 999/06	Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café Communication du Brésil	19/05/06
PSCB No. 84/06	Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café Proposition de création d'un fonds pour la recherche	19/05/06
PSCB No. 85/06	Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café Communication de l'Association nationale du café des États-Unis d'Amérique	19/05/06
WP-Board No. 1000/06	Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café Communication des États-Unis d'Amérique	22/05/06
WP-Board No. 1001/06	Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café Communication de la Norvège	22/05/06
ICC-95-10	Communication du Brésil	25/05/06
WP-Board No. 1004/06	Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café Communication du Viet Nam	19/06/06
PSCB No. 90/06	Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café Communication de l'Association nationale du café des États-Unis d'Amérique	21/06/06
WP-Board No. 1006/06	Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café Communication de la Communauté européenne	09/08/06
WP-Council No. 140/06 Rev. 3	Récapitulatif préliminaire des propositions des Membres concernant l'avenir de l'Accord de 2001	16/08/06
WP-Board No. 1007/06	Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café Communication du Burundi	16/08/06
WP-Board No. 1008/06	Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café Communications de Madagascar	23/08/06

Référence du document	Titre	Date du document
WP-Board No. 1009/06	Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café Communication du Cameroun	23/08/06

Documents supplémentaires

Oxfam	Des raisons de changer – Faire entendre la voix des petits producteurs dans le prochain Accord international sur le Café	22/05/06
IISD - Sustainable Coffee Partnership	Leveraging the market for a sustainable coffee economy – Opportunities for renegotiation of the International Coffee Agreement	22/05/06

**Problèmes administratifs et financiers qui se sont posés à l'entrée en vigueur
de l'Accord international de 2001 sur le Café**

1. Le 1 octobre 2001, se prévalant des dispositions du paragraphe 3 de l'Article 45, les Membres de l'Organisation internationale du Café qui avaient satisfait aux exigences d'adhésion à l'Accord se sont réunis et ont décidé que l'Accord international de 2001 sur le Café entrerait en vigueur provisoirement entre eux à compter de cette même date. Quatorze pays (huit exportateurs et six importateurs) remplissaient les conditions requises pour ce faire. Au préalable, le Conseil avait approuvé le texte de l'Accord international de 2001 sur le Café par la Résolution numéro 393 en septembre 2000 et le nouvel Accord était ouvert à la signature à New York en novembre 2000. À noter que l'Accord international de 1994 sur le Café, tel que prorogé, comptait 56 Membres (39 exportateurs et 17 importateurs).
2. En conséquence des difficultés rencontrées par de nombreux pays pour parachever les procédures nécessaires, qui exigent souvent une approbation du corps législatif, on a enregistré un déficit des contributions de £816 115 pour l'exercice 2001/02 (voir l'Appendice 2 du document EB-3837/03). Les dates d'adhésion au nouvel Accord figurent dans le tableau ci-après.
3. En septembre 2002, 44 pays (30 exportateurs et 14 importateurs) avaient adhéré à l'Accord, par rapport à 75 pays en août 2006 (45 exportateurs et 30 importateurs). Cette situation a nécessité un virement supplémentaire de £129 000 à partir du Fonds de réserve. En d'autres termes, le coût total pour l'Organisation de la renégociation de l'Accord de 2001, représenté par le déficit des contributions pendant les deux exercices qui ont suivi la date d'entrée en vigueur du nouvel Accord, a été d'environ £945 000.
4. Bien que l'Accord soit entré en vigueur provisoirement le 1 octobre 2001, il convient également de noter que les conditions de son entrée en vigueur définitive n'ont été réunies que le 17 mai 2005.
5. Les données détaillées ci-dessus suggèrent que, si un nouvel accord doit être conclu en 2007 avec une entrée en vigueur prévue le 1 octobre 2007, des dispositions pratiques doivent être prises pour éviter une répétition de la situation décrite ci-dessus et pour garantir la continuité des travaux de l'Organisation sans incidence financière ou administrative négative.
6. Compte tenu de l'utilisation des ressources du Fonds de réserve évoquée ci-dessus, le Conseil a noté en septembre 2005 que des virements à partir du Fonds de réserve ne devraient être faits qu'en cas de circonstances exceptionnelles. Le solde du Fonds de réserve de l'Organisation s'établit à £2 010 844 (au 30 septembre 2005, date des derniers comptes vérifiés). On estime actuellement que ce solde s'établira à peu près au même niveau le

30 septembre 2006, sauf dépenses imprévues. Toutefois, si l'on tient compte des arriérés de plus d'un an, qui s'élevaient à £419 326 le 18 août 2006, le solde du Fonds de réserve s'établit à quelque £1 591 000. Ce chiffre est à rapprocher de la dernière estimation des coûts de liquidation de l'Organisation de £1 550 000 (se reporter à l'introduction du budget administratif pour 2006/07, paragraphe 7, document WP-Board No. 997/06). La marge d'absorption par le Fonds de réserve d'une partie ou de la totalité des coûts qui seraient vraisemblablement engagés pour la renégociation de l'Accord de 2001, avec entrée en vigueur immédiate du nouvel instrument, est donc étroite.

Accord international de 2001 sur le Café – Dates d'adhésion

Le tableau ci-après contient des renseignements sur l'évolution des ratifications, des adhésions et des approbations de l'Accord international sur le Café par les Parties Contractantes entre les années caféières 2001/02 et 2005/06. Le nombre total de Parties Contractantes est indiqué ci-dessous, la ventilation entre Membres exportateurs et importateurs figurant entre parenthèses.

	Dates de ratification, d'adhésion ou d'approbation	Nombre total de Parties Contractantes
Année caféière 2000/01		
Juin 2001	Colombie (20.06.01 P/ 17.02.04 R)	1 (1 Exportateur)
Juillet 2001	Japon (11.07.01)	2 (1 Exportateur, 1 Importateur)
Septembre 2001	Inde (10.09.01) Rwanda (13.09.01) Espagne (20.09.01 P, 07.06.02 R) Brésil (21.09.01) Burundi (24.09.01) Ghana (24.09.01 P, 31.05.06 R) Madagascar (24.09.01) Thaïlande (24.09.01) Congo, Rép. (25.09.01) Gabon (25.09.01) Communauté européenne (25.09.01) Belgique (25.09.01 P) Luxembourg (25.09.01 P) Allemagne (25.09.01 P, 20.12.02 R) Irlande (25.09.01 P, 11.06.02 R) Royaume-Uni (25.09.01 P, 02.06.03 R)	18 (10 Exportateurs, 8 Importateurs)
Année caféière 2001/02		
Octobre 2001	Ouganda (5.10.01)	19 (11 Exportateurs, 8 Importateurs)
Novembre 2001	Jamaïque (01.11.01) Kenya (01.11.01) Suède (19.11.01) Cuba (30.11.01 P/ 26.12.01 R)	23 (14 Exportateurs, 9 Importateurs)
Janvier 2002	Angola (02.01.02) El Salvador (25.01.02) Papouasie-Nouvelle-Guinée (23.01.02) Chypre (23.01.02) Mexique (25.01.02 P/ 09.07.02 R) Suisse (28.01.02 P, 30.04.02 R) Côte d'Ivoire (29.01.02)	30 (19 Exportateurs, 11 Importateurs)
Février 2002	Équateur (05.02.02) Nigeria (26.02.02)	32 (21 Exportateurs, 11 Importateurs)
Avril 2002	Congo, Rép. dém. (12.04.02)	33 (22 Exportateurs, 11 Importateurs)

Mai 2002	Bolivie (30.05.02) Cameroun (28.05.02) Philippines (28.05.02) Viet Nam (02.05.02) Norvège (21.05.02)	38 (26 Exportateurs, 12 Importateurs)
Juin 2002	Danemark (05.06.02)	39 (26 Exportateurs, 13 Importateurs)
Août 2002	Indonésie (23.08.02)	40 (27 Exportateurs, 13 Importateurs)
Septembre 2002	Autriche (23.09.02) Haïti (24.09.02) Honduras (24.09.02) Costa Rica (25.09.02)	44 (30 Exportateurs, 14 Importateurs)
Année caféière 2002/03		
Octobre 2002	Tanzanie (31.10.02)	45 (31 Exportateurs, 14 Importateurs)
Décembre 2002	Nicaragua (12.12.02) République centrafricaine (19.12.02)	47 (33 Exportateurs, 14 Importateurs)
Février 2003	Guatemala (05.02.03) Malawi (12.02.03)	49 (35 Exportateurs, 14 Importateurs)
Mars 2003	Bénin (21.03.03) Zambie (26.03.03)	51 (37 Exportateurs, 14 Importateurs)
Avril 2003	Éthiopie (16.04.03)	52 (38 Exportateurs, 14 Importateurs)
Mai 2003	Togo (09.05.03) Guinée (21.05.03) Portugal (21.05.03)	55 (40 Exportateurs, 15 Importateurs)
Année caféière 2003/04		
Mars 2004	Grèce (04.03.04) République dominicaine (05.03.04) Paraguay (10.03.04)	58 (42 Exportateurs, 16 Importateurs)
Juin 2004	Zimbabwe (03.06.04)	59 (43 Exportateurs, 16 Importateurs)
Juillet 2004	Venezuela (08.07.04)	60 (44 Exportateurs, 16 Importateurs)
Année caféière 2004/05		
Février 2005	États-Unis d'Amérique (03.02.05)	61 (44 Exportateurs, 17 Importateurs)
Avril 2005	France (25.04.05)	62 (44 Exportateurs, 18 Importateurs)
Mai 2005	Italie (17.05.05)	63 (44 Exportateurs, 19 Importateurs)
Année caféière 2005/06		
Janvier 2006	Lettonie (04.01.06)	64 (44 Exportateurs, 20 Importateurs)
Juin 2006	République slovaque (01.06.06)	65 (44 Exportateurs, 21 Importateurs)
Juillet 2006	Panama (26.07.06)	66 (45 Exportateurs, 21 Importateurs)

P= Provisoire

R= Ratification